Crise majeure au Moyen-Orient : La mort d'Ali Khamenei fait basculer le conflit dans une nouvelle dimension

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 02 MARS 2026

1890

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION





Libertés fondamentales

Me Mountaga Tall interpelle la justice sur la cohérence jurisprudentielle



Feuille de route de l'An II : Le Mali réaffirme son engagement au sein de l'AES



Relations interinstitutionnelles : Cap sur l'équilibre des pouvoirs?



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre du **Dialogue Social**, le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), M. Idrissa Bakary DIARRA, informe le personnel que ses portes sont grandement ouvertes. Il est pleinement disponible pour recueillir toutes les préoccupations, dans le **strict respect des textes réglementaires en vigueur.**

Depuis son investiture, M. DIARRA s'est solennellement engagé à recevoir les responsables des différentes structures de l'INPS, ainsi que les représentants syndicaux, afin de favoriser un échange constructif et transparent. Pour preuve, les représentants des admis au test de recrutement interne des contrôleurs Employeurs, des gestionnaires de comptes employeurs et des enquêteurs ont été reçus en audience le mercredi 11 février 2026.

La réflexion est en cours aux fins d'identifier les réponses appropriées à envisager relativement aux points soulevés.

Il a toutefois été surpris par la publication d'une pétition en ligne émanant d'une partie du personnel, réclamant un avantage conformément aux dispositions légales et réglementaires.

M. le Directeur Général **réaffirme** son attachement au Dialogue Social, à l'application rigoureuse des textes, ainsi qu'à la **justice** et à l'**équité** entre tous les travailleurs de l'INPS.

Il invite le personnel à privilégier les **canaux officiels** de communication pour exprimer leurs préoccupations, garantissant ainsi des solutions adaptées et conformes au droit.

Fait à Bamako, le 16 février 2026

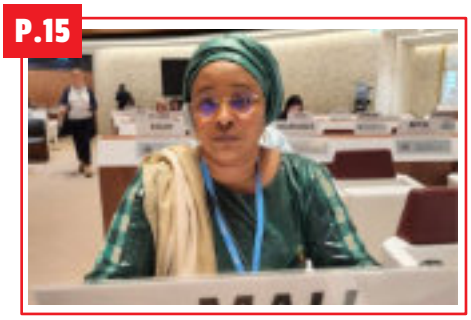
Le Directeur Général

Idrissa Bakary DIARRA
Officier de l'Ordre National

©SRP-INPS

Sommaire <<







Une / Libertés fondamentales : Me Mountaga Tall interpelle la justice sur la cohérence jurisprudentielle — **P. 4**

Brèves /
Renforcement des relations sino-maliennes : Une nouvelle étape vers un partenariat stratégique — **P. 9**
Performance et engagement : Le Ministre de l'Énergie et de l'Eau mobilise les équipes de la SOMAGEP-SA — **P. 9**
Programme d'Appui au Secteur de l'Elevage-phase 2 au Mali (PASEM-2) : Les membres du Comité technique de Suivi et de Coordination en conclave — **P. 10**

Actualité /
Feuille de route de l'An II : Le Mali réaffirme son engagement au sein de l'AES — **P. 13**
OMS Afrique : Le Mali accède à la présidence du Comité régional — **P. 15**

Politique /
Processus budgétaire 2027 : Vers une maîtrise des dépenses publiques ! — **P. 18**
Diplomatie populaire et souveraineté : Les ministres de l'AES en conclave à Ouagadougou — **P. 20**
Relations interinstitutionnelles : Cap sur l'équilibre des pouvoirs? — **P. 22**

Culture & société / Attaque armée contre l'artiste Prince Diallo à Yirimadjo : Une nuit tragique — **P. 25**

International /
Crise majeure au Moyen-Orient : La mort d'Ali Khamenei fait basculer le conflit dans une nouvelle dimension — **P. 26**
Saisie d'un important stock d'armes lourdes dans le nord du Tchad : Une opération conjointe libyo-tchadienne réussie pour renforcer la sécurité régionale — **P. 28**

Sport / Football ouest-africain : L'UFOA Zone A déploie un programme 2026 pour structurer l'élite et la formation — **P. 29**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Rédacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko





Libertés fondamentales Me Mountaga Tall interpelle la justice sur la cohérence jurisprudentielle

Dans une tribune au ton ferme et argumenté, Me Mountaga Cheick Tall, avocat et figure reconnue du barreau malien, interpelle la Cour suprême du Mali sur ce qu'il considère comme une hésitation préoccupante dans la protection des libertés fondamentales. Au cœur de son analyse : la gestion, par la juridiction suprême, du dossier des militaires radiés devenus civils, actuellement privés de plusieurs droits essentiels.

L'affaire trouve son point d'ancrage dans une décision rendue le 16 janvier, lorsque le juge des référés, saisi en référé-liberté, s'est déclaré compétent pour examiner des atteintes alléguées aux droits fondamentaux. Une position qui, selon Me Tall, confirmait le rôle du référé-liberté comme « ultime digue contre l'arbitraire ». Le 27 février, après production des preuves demandées, revirement : la Cour s'est déclarée incompétente pour statuer sur des questions telles que l'accès d'un avocat à son client détenu, le droit à une consultation médicale ou encore le transfert d'un civil vers un établissement

pénitentiaire légalement reconnu.

Pour l'avocat, cette évolution soulève une interrogation majeure : si ces garanties ne relèvent pas des libertés fondamentales, que reste-t-il alors de cette notion dans l'ordre juridique malien ? Sans contester l'autorité de la décision rendue, Me Tall questionne sa cohérence au regard des principes structurant l'État de droit. « Une Cour suprême n'est pas seulement un organe juridictionnel. Elle est une boussole », écrit-il, soulignant l'importance de la constance jurisprudentielle pour assurer la lisibilité du droit.

Dans sa tribune, l'ancien ministre insiste sur la dimension institutionnelle du débat. Il ne s'agit pas, selon lui, d'une controverse technique mais d'un enjeu fondamental : déterminer si la liberté demeure la règle et la contrainte l'exception. À titre comparatif, il évoque des décisions rendues au Burkina Faso affirmant clairement la primauté des droits fondamentaux, invitant ainsi à une réflexion régionale sur les standards de protection juridique.

Au-delà de l'argumentation doctrinale, Me Mountaga Tall met en lumière la réalité humaine de l'affaire. Les militaires radiés, désormais civils, seraient privés de visites et de contacts avec leurs familles. « Là, ce n'est plus le droit seul qui est méconnu : c'est l'humanisme soudanien qui est bafoué », affirme-t-il, rappelant que le droit ne peut être dissocié des valeurs sociales et morales qui fondent la nation.

Reconnu pour sa rigueur argumentative et son engagement constant en faveur des libertés individuelles, Me Tall inscrit son intervention dans une tradition d'avocature militante, où la défense technique se double d'un combat éthique. Il annonce son intention de porter le débat dans les universités, convaincu que la vitalité d'un État de droit repose aussi sur la confrontation des idées dans l'espace académique.

Concluant sur une note de détermination, l'avocat assure que les voies de recours demeurent ouvertes et que le combat juridique se poursuivra « sans naïveté, sans renoncement ». Car, rappelle-t-il en citant Franklin Roosevelt, un peuple qui renonce à la liberté au nom de la sécurité risque de perdre l'une et l'autre.

À travers cette prise de position, Me Mountaga Tall réaffirme son rôle d'avocat engagé : celui d'un professionnel du droit qui, au-delà des prétoires, veille à ce que la liberté ne devienne jamais une variable d'ajustement, mais demeure une exigence absolue.

À lire en encadré l'itégralité de la tribune de Me Tall publié sur sa page X

Moctar Sow



MILITAIRES RADIÉS LA COUR SUPRÊME À L'ÉPREUVE DE LA COHÉRENCE JURISPRUDENTIELLE : QUAND LA JUSTICE HÉSITE, LES LIBERTÉS RECULENT ET LES DROITS VACILLENT.

Il est des décisions qui dépassent le simple cadre d'un dossier. Elles deviennent des marqueurs, des repères historiques, des révélateurs. Le 16 janvier, saisie en référé-liberté, le juge désigné par le président de la Section administrative de la Cour suprême du Mali s'est déclaré compétent pour protéger des libertés fondamentales. Il a exigé des preuves. Soit. Le droit a ses exigences, la procédure ses rigueurs. Le 27 février, les preuves demandées ont été produites de façon surabondante. Mais ce même jour, la Cour s'est déclarée incompétente pour dire si : – un avocat a le droit d'accéder à son client détenu ; – un détenu a le droit de consulter un médecin ; – un civil doit être transféré d'un camp militaire vers un établissement pénitentiaire légalement reconnu. Si ces garanties ne sont pas des libertés fondamentales, alors que reste-t-il de cette notion ? Le référé-liberté, ultime digue contre l'arbitraire, n'est pas un mécanisme décoratif. Il est conçu précisément pour empêcher que la puissance publique, incluant des juges, n'écrase les droits individuels sous le poids de l'autorité. En se déclarant d'abord compétente, puis incompétente face aux mêmes enjeux, la juridiction suprême envoie un signal troublant : celui d'une protection hésitante là où la clarté était attendue. Il ne s'agit pas d'un simple débat technique. Il s'agit de savoir si, dans notre ordre juridique, la liberté est la règle et la contrainte l'exception – ou l'inverse. Dans des affaires comparables, la justice du Burkina Faso a affirmé sans ambiguïté la primauté des droits fondamentaux. Le contraste interpelle. Car face aux libertés, la constance n'est pas une option. Même si en certaines circonstance elle est une épreuve de courage. En se déclarant successivement compétente puis incompétente sur des questions de même nature, la juridiction suprême



expose son interprétation à la critique doctrinale et obscurcit la lisibilité du droit. Il ne s'agit pas ici de contester l'autorité de la décision rendue. Il s'agit d'interroger, dans un débat juridique serein, la portée d'un tel positionnement au regard des principes qui structurent l'État de droit. L'histoire institutionnelle enseigne que les grandes juridictions se consolident par la constance de leur jurisprudence et par leur capacité à affirmer, sans ambiguïté, la suprématie des libertés fondamentales. Le débat est ouvert. Il doit demeurer juridique, argumenté et respectueux des institutions. Mais il ne saurait être clos. Je le porterai dans les universités si elles acceptent d'ouvrir leurs amphithéâtres à un ancien ministre de l'Enseignement supérieur. Une Cour suprême n'est pas seulement un organe juridictionnel. Elle est une boussole. Elle oriente l'ensemble du système judiciaire. Lorsqu'elle vacille, c'est toute la cohérence de l'État de droit qui s'en trouve fragilisée. L'histoire retiendra ce moment. Elle dira s'il fut un simple épisode ou un tournant. Et indexera et jugera chacun. Mais une chose demeure certaine : le droit ne progresse que si des femmes et des hommes refusent de se résigner. Les voies de recours existent. Les arguments existent. La détermination est intacte. Voire renforcée. Le combat juridique continue. Sans naïveté. Sans renoncement. Jusqu'à ce que la liberté ne soit plus une variable d'ajustement, mais une exigence absolue. Car en définitive, le droit ne triomphe pas par proclamation. Il triomphe par constance. En attendant les militaires radiés, devenus civils, n'ont droit ni aux visites ni aux nouvelles de leurs épouses, enfants, pères et mères. Là ce n'est plus le droit seul qui est méconnu : c'est l'humanisme soudanien qui est bafoué. Et à ceux qui pourraient confondre vitesse et précipitation, je rappelle cette réflexion du président américain Franklin Roosevelt , en 1755 déjà " Un peuple prêt à renoncer à un peu de liberté pour un peu de sécurité, ne mérite ni l'une, ni l'autre et finit par perdre les deux." Ni an b'i ta, an b'i sé!

Me Mountaga C. TALL

Seydou Traoré



L'objectif des USA est connu, contenir et combattre l'influence russe en Afrique et dans le Sahel. Depuis 2007, cette vision a été annoncée en faisant du Sahel le principal centre de lutte contre le terrorisme. Personnellement, je crains les officiers, cadres civils qui ont des relations privilégiés avec les USA suite à des formations, des décorations, etc.. Aujourd'hui, tout le monde doit mettre le Mali au dessus des intérêts personnels et de clan. La levée de sanction est rare dans la dynamique des USA, ils ont dû êtres conseillés à l'africaine " vue que le Général Sadio est intouchable ! Je n'aime pas cette "amitié ".

Abdoul Niang



De source fiable, les Etats-Unis ont levé les sanctions contre les 3 officiers maliens visés en 2023 par le Trésor américain pour avoir facilité le déploiement russe au Mali. Signe d'un réchauffement des relations ?

Sekouba Bambino ·



"LÖFEN LÖFEN BÈ DILA".
C'est avec une profonde tristesse que je viens adresser mes sincères condoléances à la famille de mon frère, notre Maestro Issa Boncana Maiga suite à son décès qui est une énorme perte pour sa famille biologique et professionnelle.
Merci pour tout.
Veuille Dieu le tout puissant t'accueillir dans son Paradis.
Amen !



Fédération Malienne de Football



ÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FEMAFOOT : L'appel à candidatures officiellement lancé
Le Secrétariat général de la FEMAFOOT, à travers une lettre circulaire, a lancé l'appel à candidature pour l'élection du président et des membres du Comité Exécutif prévue le jeudi 16 avril 2026 conformément au Code Électoral de la FEMAFOOT. Elle sera supervisée par la Commission Électorale de première Instance selon l'article (31.2 des Statuts de la FEMAFOOT).



RAS KÉBÉ



Mohamed Attaher Halidou à l'atelier de formation de 3 mois aux métiers des médias pour une masterclass.
Nous avons reçu hier matin, l'aîné #Attaher pour un partage d'expériences sur l'éthique et la déontologie du journalisme.
#Médias #Atelier #Formation #Journalisme #déontologie



Justice Mali Justice



Les jeunes juristes du Mali disent merci à l'excellent Ministre de la Justice Kassogue et à son équipe pour le recrutement de plusieurs centaines de jeunes maliens comme Magistrats et greffiers en chef, il faut reconnaître que ces recrutements ont été faits sur la base du mérite et dans une transparence historique. Les réformes engagées dans le

secteur de la justice et le manque de personnel dû au départ à la retraite des dizaines de magistrats nécessitaient ces différents recrutements. Chapeau et bon courage !

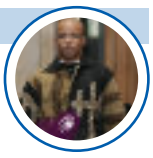


Fédération Malienne de Football

LIGUE 1 PRO ORANGE | SAISON 2025-2026
Les résultats enregistrés et la suite du programme de la 14e journée.



Mariétou Mariette Dicko ·



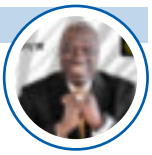
BONCANA MAÏGA
Te célébrer est notre devoir à « Traditions »
Aux côtés de ta fille Renée Mariame KONATÉ
que tu affectionnais tant
Merci MON BONCANA
Mes filles Yaye et Renée partagent ma tristesse
Traditions
@à la une
Marietou Mariette DICKO Traditions Mode Africaine
Renee Mariame
Diallo Dicko Yaye



Ouverture Media

- Explosions répétées à travers Téhéran, les États-Unis lancent une attaque à grande échelle sur la ville.
#Iran #ÉtatsUnis

Ambassador Yeah Samake



J'exprime ma profonde gratitude pour le torrent de messages, de prières et de vœux bienveillants que j'ai reçus à l'occasion de mon anniversaire. Votre affection, votre confiance et votre soutien constant me touchent profondément et renforcent mon engagement à servir avec intégrité et dévouement.
Que chacun de vos vœux soit exaucé, pour moi comme pour vous. Puisse Dieu bénir vos familles, vos projets et notre chère nation.
Rappelons-nous toujours que le véritable sens du leadership réside dans le service.
#DIRIGERCESTSERVIR



Renforcement des relations sino-maliennes : Une nouvelle étape vers un partenariat stratégique



Le vendredi 27 février 2026, le renforcement des relations sino-maliennes a été mis en avant lors de la visite de l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Mali, S.E.M. LI Xiang, auprès de M. Aboubacar Sidiki Koné, Président de la Commission des Affaires Étrangères du Conseil National de Transition (CNT). Cette rencontre a été l'occasion pour les deux personnalités de souligner l'importance des liens historiques unissant la Chine et le Mali.

Le Président Koné a exprimé ses félicitations à l'égard du diplomate chinois pour sa nouvelle fonction et a souligné l'excellence des relations bilatérales entre les deux nations. Les discussions ont porté sur la volonté de dynamiser la coopération entre la Chine et le Mali à travers différents axes stratégiques.

Tout d'abord, sur le plan de la coopération législative, il a été convenu d'intensifier les échanges entre les institutions parlementaires des deux pays. Cette collaboration vise à renforcer les liens interparlementaires et à favoriser un meilleur dialogue entre les législateurs chinois et maliens.

Ensuite, en matière de gouvernance d'État, les deux parties ont convenu de partager leurs expériences et bonnes pratiques en termes de gestion publique. Cette initiative vise à promouvoir une gouvernance transparente, efficace et au service des citoyens dans les deux pays.

Enfin, sur le volet du dialogue politique, l'accent a été mis sur la consolidation des mécanismes de consultation sur les questions d'intérêt commun. Il s'agit de favoriser une meilleure compréhension mutuelle et une coordination accrue sur les sujets importants pour les deux nations.

Cette visite de l'Ambassadeur chinois au Mali marque une nouvelle étape dans la volonté commune de Bamako et Pékin de renforcer leur partenariat stratégique. Les deux pays aspirent à construire des relations toujours plus solides et mutuellement bénéfiques, dans un esprit de coopération et de respect mutuel.

Cette rencontre entre la Chine et le Mali témoigne de la volonté des deux parties de consolider leurs liens et d'œuvrer ensemble pour un avenir commun prospère et harmonieux.

Fatou Sissoko

Performance et engagement : Le Ministre de l'Énergie et de l'Eau mobilise les équipes de la SOMAGEP-SA



Le Ministre de l'Énergie et de l'Eau, le Pr. Tiemoko TRAORE, a récemment visité la Direction Générale de la SOMAGEP-SA le mardi 24 février 2026. Accueilli par la Directrice Générale, Mme BOCOUM Fatoumata Siragata TRAORE, cette rencontre a été marquée par un fort engagement en faveur du dialogue social et de la performance au sein de l'entreprise.

Lors de cette visite, les partenaires sociaux ont partagé avec le Ministre les défis quotidiens auxquels font face les travailleurs de la SOMAGEP-SA. Le Ministre a tenu à rendre hommage aux agents de l'entreprise, soulignant leur rôle crucial en tant que "inlassables serviteurs de la nation" et soulignant que leur travail est essentiel pour la santé publique. Il a également assuré le soutien continu du Gouvernement envers l'entreprise.

Alors que la saison des fortes chaleurs approche, le Ministre a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts pour garantir une desserte en eau potable et de qualité à l'ensemble des populations desservies par la SOMAGEP-SA. Il a souligné l'importance de maintenir un niveau élevé de performance, notamment en mettant l'accent sur un traitement efficace de toutes les non conformités identifiées pour améliorer constamment la qualité des services rendus.

La SOMAGEP-SA, certifiée ISO 9001, est encouragée à maintenir ses standards élevés et à poursuivre ses efforts en vue d'assurer une fourniture d'eau potable de qualité à ses usagers. La rencontre s'est conclue sur des mots de remerciement et d'encouragement du Ministre envers le personnel de la SOMAGEP-SA, soulignant l'importance de leur engagement et de leur dévouement au service de la nation.

Cette visite marque ainsi une étape importante dans la collaboration entre le Ministère de l'Énergie et de l'Eau et la SOMAGEP-SA, soulignant l'importance de la coopération pour garantir un accès durable à l'eau potable pour tous.

Moussa Diarra

Programme d'Appui au Secteur de l'Elevage-phase 2 au Mali (PASEM-2) : Les membres du Comité technique de Suivi et de Coordination en conclave

La 3ème session ordinaire du Comité Technique de Suivi et de Coordination du Programme d'Appui au Secteur de l'Elevage-phase 2 au Mali (PASEM-2) s'est tenue ce vendredi 27 Février 2026, dans la salle de conférence du Ministère de l'Élevage et de la Pêche. Sous la présidence du Ministre Youba Ba, cette réunion a réuni les membres du comité ainsi que des invités des régions d'intervention du programme, à savoir Mopti, Tombouctou et Gao.

L'objectif principal du PASEM-2, tout comme pour la phase 1, est de renforcer la résilience des pasteurs et agro-pasteurs opérant dans les régions prioritaires de Mopti, Tombouctou et Gao. Ce programme vise à soutenir et à améliorer les conditions de vie et de travail des acteurs du secteur de l'élevage, en mettant en place des mesures concrètes pour favoriser le développement durable de ces régions.

Au cours de cette session, plusieurs points ont été abordés, notamment l'évaluation des actions mises en place dans le cadre du PASEM-2, les défis rencontrés sur le terrain, ainsi que les perspectives d'amélioration pour les prochains mois. Les membres du comité ont partagé leurs expériences et leurs recommandations pour optimiser l'efficacité des interventions et assurer une meilleure coordination entre les différents acteurs impliqués.

Cette réunion a également été l'occasion d'échanger sur les résultats déjà obtenus grâce au PASEM-2, tels que l'augmentation de la productivité des exploitations, l'amélioration de l'accès aux marchés pour les éleveurs, ou encore le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs du secteur.

Le Comité Technique de Suivi et de Coordination du PASEM-2 continue de jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre et le suivi de ce programme d'appui au secteur de l'élevage au Mali. Grâce à l'engagement et à la collaboration de ses membres, le PASEM-2 contribue activement à la promotion d'une agriculture durable et à la consolidation des filières de l'élevage dans les régions ciblées.

Fatou Sissoko





CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité dActivité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité dActivité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Evaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA.

Feuille de route de l'An II : Le Mali réaffirme son engagement au sein de l'AES



A l'occasion de la réunion des ministres de la Confédération des États du Sahel (AES) chargés des trois piliers (Défense et Sécurité, Diplomatie et Développement) le Général de Corps d'Armée Sadio Camara, Ministre d'État, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants du Mali, a réaffirmé l'engagement de son pays en faveur de la consolidation et de l'opérationnalisation de l'AES. La rencontre s'est tenue le 26 février 2026 à Ouagadougou, autour de l'examen et de la finalisation du projet de feuille de route de l'An II de la Confédération.

Dans son allocution, le ministre malien a transmis les salutations fraternelles de la délégation du Mali et exprimé sa gratitude aux autorités burkinabè pour l'accueil réservé aux délégations. Il a salué la qualité de l'organisation et l'esprit de concertation qui caractérise, selon lui, la dynamique actuelle de la Confédération des États du Sahel.

Le Général Sadio Camara a rappelé que cette réunion intervient à une étape décisive de la vie des trois États membres. Il a notamment évoqué la deuxième session du Collège des Chefs d'État, tenue à Bamako le 23 décembre 2025, au cours de laquelle d'importantes décisions ont été adoptées pour renforcer les trois piliers stratégiques de la Confédération. Ces orientations, portées par le Capitaine Ibrahim Traoré, le Général d'Armée Assimi Goïta et le Général

d'Armée Abdourahamane Tiani, visent, a-t-il souligné, l'amélioration constante du bien-être des populations sahéliennes.

Le ministre malien a réitéré les félicitations du Mali au Capitaine Ibrahim Traoré, désigné Président de la Confédération AES, et a assuré de la disponibilité totale de son pays à accompagner le Burkina Faso dans la réussite de ce mandat. Selon lui, la tenue de la réunion de Ouagadougou illustre déjà l'empreinte participative, inclusive et fraternelle qui marque l'action confédérale.

Se prononçant sur le contenu du projet de feuille de route de l'An II, le Général Sadio Camara a affirmé que la délégation malienne s'y reconnaît pleinement. Le document, élaboré par les autorités burkinabè et enrichi par les hauts fonctionnaires des trois pays, s'inscrit dans la continuité des acquis de l'An I et propose des actions pertinentes pour concrétiser la vision stratégique du Collège des Chefs d'État.

Il a salué le rôle du ministre burkinabè Bassolma Bazié, président de la Commission nationale de la Confédération, pour sa démarche de concertation auprès des États membres dès l'entame du mandat burkinabè. Cette approche, a-t-il indiqué, reflète la tradition de dialogue et de fraternité propre à l'espace AES.

Au-delà de l'adoption du document stratégique, le ministre malien a insisté sur l'importance des mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation. Pour lui, la réussite de la Confédération dépendra autant de la qualité des décisions que de la rigueur dans leur application, avec pour boussole constante le bonheur des populations.

Évoquant les constantes déjà établies, il a cité l'esprit de solidarité, la défense commune des intérêts confédéraux, la préservation résolue de la souveraineté des États et le principe selon lequel la cause d'un État membre devient celle de toute la Confédération.

En conclusion, le Général Sadio Camara a salué les avancées notables réalisées par l'AES, qu'il a qualifiée d'entité géopolitique désormais incontournable dans la sous-région. Il a formulé des vœux de plein succès aux travaux de Ouagadougou, appelant à une intégration renforcée des peuples sahéliens au service de la stabilité, de la souveraineté et du développement partagé.

Moctar Sow



OMS Afrique : Le Mali accède à la présidence du Comité régional



Le Mali vient de franchir un cap majeur sur la scène sanitaire internationale. Lors du dernier Conseil des ministres, le ministre de la Santé et du Développement social a annoncé officiellement la désignation du pays à la présidence du Comité régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Une distinction qui consacre la place croissante du Mali dans les instances de gouvernance mondiale de la santé.

Cette accession à la tête du Comité régional est l'aboutissement d'un processus institutionnel rigoureux. Élu Premier Vice-président pour un mandat d'un an lors de la 75e Session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, le ministre



malien de la Santé a été appelé à exercer les fonctions de Président à la suite de la perte de qualité du Président initialement élu. Conformément au règlement intérieur de l'organisation, l'intérim de la présidence revient en effet au Premier Vice-président pour la durée restante du mandat.

Ainsi, le Mali assurera la direction du Comité régional jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau prévue lors de la 76e Session, programmée en août 2026. Cette responsabilité place Bamako au cœur des décisions stratégiques relatives aux politiques sanitaires du continent africain.

Au-delà du symbole, cette présidence confère au Mali un rôle opérationnel majeur dans la coordination des priorités de santé publique en Afrique. Elle implique la conduite des travaux du Comité régional, l'orientation des débats sur les grandes réformes sanitaires et la facilitation du consensus entre les États membres sur des dossiers cruciaux tels que la lutte contre les épidémies, le renforcement des systèmes de santé et l'accès équitable aux soins.

Dans les mois à venir, le Mali sera également appelé à présider, en mai 2026, une importante réunion interministérielle consacrée aux enjeux sanitaires stratégiques. Par ailleurs, dans le cadre de la gouvernance mondiale, le pays exercera les fonctions de Vice-président de l'Assemblée mondiale de la Santé, l'organe décisionnel suprême de l'OMS. Cette double responsabilité conforte la position du Mali comme acteur influent des discussions internationales sur la santé.

Pour les autorités de la Transition, cette désignation est l'illustration d'une diplomatie sanitaire active et reconnue. Elle témoigne également de la résilience du système de santé malien, qui, malgré des défis sécuritaires, économiques et logistiques persistants, continue de démontrer son expertise et sa capacité d'adaptation.

La présidence du Comité régional pour l'Afrique offre au Mali une tribune exceptionnelle pour porter la voix du continent dans les débats globaux sur l'équité sanitaire. Les questions liées à l'accès universel aux soins, au financement durable des systèmes de santé, à la préparation et à la riposte aux pandémies, ainsi qu'à la production locale de médicaments et de vaccins, devraient figurer au cœur de l'agenda.

En assumant cette responsabilité, le Mali renforce son influence diplomatique tout en contribuant à la consolidation d'une gouvernance sanitaire africaine plus solidaire et plus efficace. Cette reconnaissance internationale constitue un signal fort : le pays, malgré les contraintes internes, s'impose désormais comme un acteur crédible et engagé dans la définition des politiques de santé publique à l'échelle régionale et mondiale.

À l'approche de la 76e Session du Comité régional en août 2026, les regards seront tournés vers Bamako. L'enjeu sera de transformer cette présidence en levier concret pour promouvoir une santé plus équitable et plus accessible pour tous les Africains.

Karamoko B Keita

OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boite Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Processus budgétaire 2027 : Vers une maîtrise des dépenses publiques !



Les travaux de la conférence de lancement des travaux du processus budgétaire 2027 étaient placés sous la présidence du ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, le jeudi 26 février 2026 à l'hôtel de l'amitié. On notait la présence des représentants des institutions de la République, du directeur général du Budget, Ahmadou Tijani Haïdara, des gouverneurs de régions, des partenaires techniques et financiers et plusieurs acteurs des assiettes fiscales.

Cette conférence permet aux parties prenantes de tirer les enseignements de l'exécution budgétaire précédente, d'analyser les défis auxquels notre économie est confrontée et, surtout, de définir ensemble les priorités stratégiques qui guideront l'action publique pour l'année à venir. Il est important de préciser que cette conférence de lancement du processus budgétaire au Mali, généralement tenue en début d'année à Bamako, marque le début de la préparation du budget national par le ministère de l'Économie et des Finances. Elle réunit des centaines d'acteurs pour définir les priorités, incluant le développement, la sécurité et la souveraineté économique, visant à maîtriser le déficit.

Malgré un contexte national complexe, le Mali affiche des signes de résilience économique. En 2026, le taux de pression fiscale a progressé de 14,8 % à 16,2 %, tandis que la masse salariale rapportée aux recettes fiscales a diminué, passant de 51,1 % à 45,4 %. Ces améliorations témoignent d'une gestion budgétaire rigoureuse et d'une mobilisation accrue des recettes.

Ce lancement marque une étape importante dans la gestion des finances publiques du Mali. Il traduit l'engagement du gouvernement à renforcer la transparence budgétaire, améliorer la mobilisation des ressources internes et assurer un cadre macroéconomique stable.

Les experts se sont également penchés sur : les orientations de la politique budgétaire de 2026 et le cadrage budgétaire 2027, le projet de calendrier de la préparation du budget 2027, les réformes en cours en lien avec la digitalisation des moyens de paiement publics, notamment le TRESORPAY.

La mobilisation des recettes fiscales ressort très satisfaisante avec un taux de pression fiscale qui se situe à 14,2% du PIB contre une prévision de 13,4%. L'exécution des dépenses a été contenue dans la limite des dépenses prévues, soit 20,9% du PIB contre une prévision de 22%. Le niveau du déficit budgétaire est ressorti à 1,5% du PIB nettement meilleur que la prévision de 2,7%. Ces résultats ont été obtenus grâce aux efforts du Gouvernement dans le cadre de l'assainissement des finances publiques.

Dans son intervention, le directeur général du budget, représentant les Partenaires techniques et financiers, Antoine Marie Sié Tioye, a invité les autorités maliennes à



faire face aux défis majeurs malgré la tentative de sabotage des terroristes visant à mettre l'économie à genoux.Pour ce faire, il a réitéré leur disponibilité à soutenir les plus hautes autorités dans la quête de leur souveraineté économique.

Le ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, Alfousseni Sanou, a fait savoir que la politique budgétaire vise un déficit prévisionnel de 2,7% du PIB en 2027, en cohérence avec la norme communautaire de l'UEMOA. Cette orientation sera poursuivie sans compromettre les acquis en matière de défense et de sécurité, ni les efforts d'amélioration des infrastructures socioéconomiques de base, indispensables à l'amélioration durable des conditions de vie des populations. « Les travaux du processus budgétaire 2027 s'ouvrent dans un contexte marqué, notamment, par la poursuite de la mise en œuvre de la vision « Mali kura nɛtaasira ka ben san 2063 ma » ainsi que de sa déclinaison opérationnelle, la Stratégie nationale pour l'Émergence et le Développement durable 2024-2033. Deux thèmes importants feront l'objet de débat au cours de la présente conférence budgétaire, à savoir : Les projets structurants des investissements stratégiques pour assurer un développement durable et inclusif au Mali à l'aune de la Vision Mali-2063 et le contrôle d'effectivité de la prestation objet des dépenses publiques. La vision « Mali kura petaasira ka ben san 2063 ma » constitue une initiative ambitieuse et inclusive visant à transformer le Mali en un pays émergent à l'horizon 2033, tout en posant les bases d'un développement durable et souverain à long terme. Sa mise en œuvre est structurée en quatre phases décennales successives, dont la première correspond à la Stratégie nationale pour l'Émergence et le Développement durable 2024-2033 », a-t-renchéri.



Vers des perspectives probantes !

Avec une croissance en hausse et une meilleure maîtrise des finances publiques, le Mali poursuit sa trajectoire, à travers la vision « Mali kura ɲɛtaasira ka bɛn san 2063 ma », vers une gestion budgétaire plus efficiente et durable. S'agissant des échanges avec le reste du monde, la balance des paiements devrait enregistrer un solde global excédentaire de 49,9 milliards FCFA en 2025 même s'il demeure en deçà de la performance réalisée en 2024 où l'excédent a atteint environ 331 milliards FCFA. En ce qui concerne l'année budgétaire 2026 qui a démarré sous de bons auspices, le gouvernement maintiendra les efforts pour l'amélioration de l'exécution du budget à travers le double objectif d'intensification de la mobilisation des ressources intérieures et de rationalisation des dépenses de l'administration. Quant au taux de croissance du PIB réel, il est estimé à 5,6% en 2025 et devrait s'accélérer pour atteindre 6,3% et 6,5% respectivement en 2026 et 2027.

Ibrahim Sanogo

Diplomatie populaire et souveraineté : Les ministres de l'AES en conclave à Ouagadougou



A l'occasion du Forum confédéral des organisations et acteurs de veille citoyenne de l'espace AES, les Ministres des Affaires étrangères des États membres de la Confédération se sont réunis, le vendredi 27 février 2026 à Ouagadougou, pour un panel de haut niveau placé sous le thème : « L'AES face aux ingérences extérieures : place de la veille citoyenne dans la diplomatie populaire ».

Placée sous le très haut patronage de Son Excellence le Capitaine Ibrahim Traoré, Président du Faso, la rencontre était présidée par Son Excellence Monsieur Karamoko Jean Marie Traoré, Ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso. Elle a enregistré la participation des chefs de la diplomatie des États membres de l'Confédération des États du Sahel, déterminés à inscrire la veille citoyenne au cœur de la stratégie de défense de la souveraineté confédérale.

Les échanges ont mis en lumière le rôle stratégique de la mobilisation citoyenne face aux défis sécuritaires, informationnels et diplomatiques. Dans un contexte marqué par la désinformation et la guerre de communication, les intervenants ont souligné que la veille citoyenne constitue un levier essentiel pour préserver l'intégrité et la crédibilité de l'espace confédéral.

Son Excellence Monsieur Bakary Yaou Sangaré, Ministre des Affaires étrangères,



de la Coopération et des Nigériens de l'extérieur, a qualifié la veille citoyenne d'« avant-garde » contre les tentatives de déstabilisation visant l'AES. Son homologue burkinabè a, pour sa part, insisté sur le soutien déterminant que représente cette dynamique populaire pour les Forces de défense et de sécurité ainsi que pour les trois Chefs d'État de la Confédération.

Intervenant au nom du Mali, le Ministre Abdoulaye Diop a salué l'initiative des autorités burkinabè et rappelé que la diplomatie populaire consiste à « faire la diplomatie avec et pour le peuple ». Citant Son Excellence le Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'État, il a souligné que la population constitue le centre de gravité de l'action publique et que les organisations de veille citoyenne en sont l'expression vivante.

Pour illustrer son propos, il a évoqué la mobilisation populaire ayant conduit au départ de l'Opération Barkhane de Gao en août 2022. Il a également rappelé la Journée de la souveraineté retrouvée du 14 janvier 2022, marquée par une mobilisation exceptionnelle des populations maliennes contre les sanctions imposées par la CEDEAO et l'UEMOA. Selon lui, cette dynamique populaire a transformé une tentative d'asphyxie économique en levier de légitimité interne et internationale.

Le Ministre Diop a insisté sur la dimension immatérielle de la lutte pour la souveraineté, évoquant la « guerre cognitive » qui vise les esprits et les consciences. Il a mis en garde contre une « recolonisation des mentalités », appelant à une mobilisation psychologique et intellectuelle pour préserver l'autonomie stratégique des États sahéliens. Dans cette perspective, il a souligné l'importance de maîtriser « l'arme médiatique », considérant que les médias sont désormais des instruments de défense nationale et que la veille citoyenne doit s'approprier les outils de communication pour contrer la désinformation.

Au terme des échanges, les Ministres ont affirmé que la jeunesse constitue la première richesse de l'espace confédéral et que la culture représente un puissant rempart pour la liberté. Ils ont convenu que la Confédération AES doit s'appuyer durablement sur la veille citoyenne, émanation directe des populations, afin de consolider sa légitimité et d'affermir sa souveraineté.

Ce forum marque ainsi une étape majeure dans la structuration de la participation citoyenne au sein de l'espace AES, ouvrant la voie à une solidarité renforcée et à la construction d'un avenir commun fondé sur l'engagement populaire et la défense résolue de la souveraineté.

Yacouba Ongoiba



Relations interinstitutionnelles : Cap sur l'équilibre des pouvoirs?



Le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, Dr Yaya Gologo, a poursuivi sa tournée de prise de contact auprès des institutions de la République à travers des visites de courtoisie au Conseil économique, social, environnemental et culturel du Mali (CESEC), à Koulouba, puis à la Cour suprême du Mali.

Cette démarche, qui s'inscrit dans la dynamique de la Transition, vise officiellement à renforcer la collaboration institutionnelle et à consolider l'État de droit. Mais au-delà du protocole, ces rencontres soulèvent un enjeu fondamental : celui de l'équilibre des pouvoirs et de la nécessaire affirmation de l'indépendance des institutions.

À la Cour suprême, Dr Gologo a été reçu par le président par intérim, M. Bamassa Sissoko, en présence du procureur général, M. Mamoutou Timbo. Dans son intervention, le ministre a salué la contribution de la justice à la consolidation de la paix, de la sécurité et de la souveraineté nationale. Il a rappelé que l'indépendance et l'efficacité de la justice constituent des piliers essentiels de la confiance citoyenne.

Dans un contexte marqué par des attentes fortes en matière de gouvernance, cette visite revêt une dimension symbolique importante. Elle ne saurait être perçue comme un simple exercice de communication institutionnelle. Elle doit au contraire traduire un engagement clair : celui de garantir à la justice les moyens d'exercer pleinement sa mission, sans pression ni interférence. La consolidation de l'État de droit passe inévitablement par une séparation effective des pouvoirs, où l'Exécutif respecte scrupuleusement l'autonomie du Judiciaire.

Renforcer la collaboration institutionnelle ne signifie pas diluer les responsabilités ni brouiller les frontières constitutionnelles. Bien au contraire, une coopération saine suppose que chaque institution joue sa partition dans le strict respect de ses prérogatives. La Cour suprême, en tant que plus haute juridiction de l'ordre judiciaire et administratif, doit demeurer un rempart contre l'arbitraire et un garant impartial de la légalité des actes publics.

La visite au CESEC s'inscrit dans la même logique. Institution consultative représentant les forces vives de la Nation, le Conseil économique, social, environnemental et culturel a vocation à éclairer les décisions publiques par des avis indépendants et inclusifs. Dans le contexte de la Refondation de l'État, son rôle ne doit pas être marginalisé. Il lui revient d'affirmer pleinement sa mission de veille et de proposition, en toute neutralité et sans nuance politique.

L'égalité entre les institutions est un principe cardinal de la République. Aucune ne doit être perçue comme subordonnée à une autre en dehors du cadre fixé par la Constitution. Le ministère chargé des Relations avec les Institutions a précisément pour mission de fluidifier les échanges et de promouvoir l'harmonie institutionnelle. Cette mission ne peut être accomplie que dans le respect strict de l'autonomie de chacune.

Ainsi, ces prises de contact doivent être comprises comme une opportunité : celle de réaffirmer l'attachement des autorités de la Transition aux principes fondamentaux de l'État de droit. Une justice indépendante, un CESEC pleinement engagé et des institutions respectées dans leurs compétences respectives constituent les conditions indispensables d'une refondation crédible.

Au-delà des discours, c'est dans les actes que se mesurera la portée de cette démarche. Car la confiance des citoyens ne se décrète pas ; elle se construit par la cohérence, la transparence et le respect scrupuleux des équilibres institutionnels.

Yacouba Ongoiba



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Attaque armée contre l'artiste Prince Diallo à Yirimadjo : Une nuit tragique



Dans la nuit du jeudi 26 février 2026, la paisible localité de Yirimadjo a été le théâtre d'un acte de violence choquant visant l'artiste malien renommé, Prince Diallo. Alors qu'il rentrait chez lui après une visite chez son aîné, Cheick Tidiane Seck surnommé "BLACK BOUDA" à Kalaban-Coura, Prince Diallo a été attaqué par un individu armé alors qu'il se trouvait à proximité de sa résidence.

L'assaillant, vêtu de noir et circulant à moto, a ouvert le feu de manière brutale sur l'artiste, le blessant grièvement. Malgré la gravité de sa blessure, Prince Diallo a réussi à se réfugier en lieu sûr avant que l'agresseur ne prenne la fuite. Les habitants alertés par les cris de la victime ont immédiatement porté secours à l'artiste et l'ont transporté en urgence vers une clinique locale.

Les premières informations médicales indiquent que bien que l'artiste ait été sérieusement blessé, son pronostic vital n'est pas engagé. Cependant, l'agresseur est toujours en fuite et les motivations derrière cette attaque demeurent obscures. Une enquête approfondie devrait être ouverte pour faire toute la lumière sur cet acte de violence inacceptable.

Cet incident choquant a suscité une vive émotion parmi la communauté artistique et la population locale qui s'inquiète de la sécurité des personnalités publiques. L'attaque contre Prince Diallo soulève des questions sur la protection des artistes et des personnalités au Mali, ainsi que sur les motivations derrière de tels actes de violence.

Cet événement tragique met en lumière la nécessité de renforcer la sécurité des artistes et des personnalités publiques au Mali, et souligne l'importance de mener une enquête approfondie pour traduire en justice les responsables de cette attaque lâche. La communauté artistique se mobilise pour soutenir Prince Diallo dans cette épreuve et appelle à ce que toute la lumière soit faite sur cet acte odieux.

Fatou Sissoko

Crise majeure au Moyen-Orient : La mort d'Ali Khamenei fait basculer le conflit dans une nouvelle dimension



La crise militaire qui secoue le Moyen-Orient a franchi un seuil historique. Alors que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, António Guterres, appelait encore samedi à une désescalade immédiate entre les États-Unis, Israël et l'Iran, la télévision d'État iranienne a confirmé en fin de journée la mort du Guide suprême, l'Ali Khamenei, tué lors des frappes massives visant Téhéran.

L'annonce, faite en direct par la chaîne officielle Islamic Republic of Iran Broadcasting (IRIB), évoque le « martyre » du dirigeant âgé de 86 ans. Cette confirmation valide les déclarations antérieures du président américain Donald Trumpainsi que les informations diffusées par des sources israéliennes après les bombardements de grande ampleur menés contre des cibles militaires et stratégiques iraniennes.

Dans la matinée, les États-Unis et Israël avaient déclenché une offensive coordonnée contre des installations militaires, des capacités balistiques et des centres de commandement iraniens, qualifiée à Washington d'opération destinée à neutraliser des menaces « imminentes ».

Téhéran avait riposté par des tirs de missiles et de drones visant des positions israéliennes ainsi que des bases américaines dans plusieurs pays du Golfe persique, ouvrant la voie à une confrontation régionale élargie.

Face à cette spirale de violence, António Guterres avait averti que l'escalade « compromet gravement la paix et la sécurité internationales » et exhorté toutes les parties à revenir aux voies diplomatiques. Il a rappelé que la Charte des Nations unies prohibe le recours à la force en dehors des cas strictement encadrés par le droit international.

La mort d'Ali Khamenei marque la fin d'un règne de 37 ans à la tête de la République islamique. Selon les médias officiels iraniens, plusieurs membres de sa famille ainsi que des hauts responsables militaires auraient également été tués.



Aucun successeur n'ayant été désigné, le pays se retrouve plongé dans une incertitude institutionnelle majeure, alors même que les bombardements se poursuivent. Les mécanismes constitutionnels prévoient l'intervention de l'Assemblée des experts pour désigner un nouveau Guide suprême, mais la situation sécuritaire rend toute transition particulièrement fragile.

Pour les observateurs internationaux, cette disparition brutale bouleverse l'équilibre interne du régime et pourrait provoquer des luttes de pouvoir entre factions politiques, militaires et religieuses.

Les réactions internationales se multiplient. Plusieurs capitales redoutent désormais non seulement une guerre régionale, mais aussi un effondrement institutionnel iranien susceptible d'entraîner des répercussions sécuritaires bien au-delà du Moyen-Orient.

Des milices alliées à Téhéran au Liban et en Irak ont déjà intensifié leurs attaques contre des intérêts occidentaux. Les États du Golfe alertent sur une possible perturbation durable des routes maritimes stratégiques et des exportations pétrolières, avec un impact direct sur les marchés énergétiques mondiaux.

Des enjeux géopolitiques mondiaux

Au-delà du choc politique, la disparition du Guide suprême redessine les rapports de force :

Sécurité énergétique mondiale : toute instabilité prolongée dans le Golfe persique pourrait provoquer une flambée des prix du pétrole.

Équilibre stratégique : Washington et Tel-Aviv affirment agir pour neutraliser la menace nucléaire iranienne ; Téhéran dénonçait jusque-là une agression visant à affaiblir sa souveraineté.

Influence des grandes puissances : la Russie et la Chine pourraient chercher à peser dans la transition iranienne, redéfinissant les alliances régionales.

Crise humanitaire : les populations civiles, déjà éprouvées par des décennies de tensions, risquent de subir les conséquences directes d'un conflit élargi.

L'appel de l'ONU prend désormais une dimension encore plus cruciale. La mort d'Ali Khamenei ne clôt pas la confrontation ; elle l'inscrit dans une phase d'incertitude stratégique aux implications potentiellement mondiales.

Sans initiative diplomatique rapide et coordonnée des grandes puissances, la région pourrait basculer dans une guerre ouverte aux conséquences imprévisibles. L'histoire retiendra peut-être ce 28 février 2026 comme le jour où une crise régionale s'est transformée en tournant géopolitique majeur.

Moctar Sow



Saisie d'un important stock d'armes lourdes dans le nord du Tchad : Une opération conjointe libyo-tchadienne réussie pour renforcer la sécurité régionale



Des unités libyennes et tchadiennes ont récemment mené avec succès une opération de contrôle dans l'extrême nord du Tchad, à proximité de la frontière commune, qui a abouti à la saisie d'un important stock d'armes lourdes, dont des missiles sol-air. L'opération conjointe, réalisée dans la nuit du 20 février, a permis la découverte et la confiscation d'armes de différents calibres, ainsi que d'importantes quantités de munitions.

Selon des sources médiatiques tchadiennes relayées par la presse régionale, cette force conjointe libyo-tchadienne a intensifié ses efforts de sécurité dans une zone désertique frontalière, dans le cadre d'un dispositif renforcé de surveillance des axes transfrontaliers. Une réunion officielle s'est tenue le lendemain au point 35, côté libyen, en présence du commandant de la région militaire sud de la Libye, des responsables militaires tchadiens et du commandement de la force conjointe. Les discussions ont notamment porté sur la coordination opérationnelle et le partage d'informations.

À l'issue de cette rencontre, un mécanisme conjoint a été convenu pour sécuriser durablement la frontière. Une salle d'opérations commune a été établie pour coordonner les patrouilles, les opérations de contrôle et les actions de déminage, avec un appui aérien et sous la supervision des forces terrestres libyennes. Ce renforcement sécuritaire intervient dans un contexte de tensions persistantes dans le sud libyen, caractérisé par la porosité des frontières et la circulation d'armes.

L'opération conjointe témoigne de la détermination de Tripoli et N'Djaména à contenir les trafics transfrontaliers et à renforcer la coopération sécuritaire dans une zone sensible pour les flux d'armes et les activités de groupes armés. Elle s'inscrit dans une série d'initiatives visant à assurer la stabilité régionale, notamment après des incidents récents tels qu'un accident d'hélicoptère survenu sur la base aérienne de Ma'ten al-Sarra et la brève prise du poste frontalier de Tumu avec le Niger par un groupe armé.

Cette opération conjointe souligne l'importance de la coopération régionale pour lutter contre les menaces transfrontalières et renforcer la sécurité dans la région.

Arouna Sidibé

Football ouest-africain : L'UFOA Zone A déploie un programme 2026 pour structurer l'élite et la formation



L'Union des fédérations ouest-africaines, Zone A, a récemment dévoilé son programme annuel comprenant six compétitions majeures qui se dérouleront dans six pays différents. Parmi ces compétitions, le Mali accueillera les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans.

Ce calendrier 2026 de la Zone A de l'UFOA met en avant une volonté affirmée de structurer durablement le football ouest-africain, en proposant un programme dense et varié. Un des moments forts de ce programme est le retour tant attendu de la Coupe Amílcar Cabral, une compétition historique du football régional qui se tiendra en Guinée du 15 au 30 août 2026.

La Coupe Amílcar Cabral, considérée comme une vitrine du football ouest-africain, avait disparu du panorama continental depuis plusieurs années. Sa réintroduction est perçue comme un symbole de la volonté de reconnecter la région avec son héritage footballistique.

La Guinée a été choisie pour accueillir cette édition de relance qui réunira neuf nations membres de la Zone A. Pour le directeur exécutif de l'UFOA, Mapathe Gaye, cette compétition est un élément central de l'identité sportive régionale et renforce l'intégration entre les pays membres.

La Coupe Amílcar Cabral, qui se déroulera désormais tous les deux ans, ambitionne de devenir une plateforme majeure pour les joueurs évoluant dans les championnats locaux, offrant ainsi une visibilité internationale aux talents locaux sans qu'ils aient à quitter leur environnement.

Ce programme 2026 vise également à redonner de la valeur au football domestique, renforçant la compétitivité



des sélections locales et valorisant les ligues nationales, bases du football régional. Il s'inscrit dans une stratégie globale visant à combler le fossé entre le football local et les compétitions continentales majeures.

Au-delà de la Coupe Amílcar Cabral, le calendrier 2026 de l'UFOA traduit une vision claire visant à construire un écosystème compétitif continu, de la formation à l'élite. La saison débutera en Guinée-Bissau avec le tournoi zonal féminin U-20, du 1er au 20 mars, une compétition clé pour le développement du football féminin en Afrique de l'Ouest.Les prochains mois s'annoncent riches en événements sportifs majeurs pour le football féminin en Afrique de l'Ouest. La Gambie accueillera les qualifications zonales de la Ligue des Champions Féminine de la CAF du 25 juillet au 9 août, mettant en lumière l'importance croissante accordée aux clubs féminins dans la région. Cette compétition sera une occasion unique pour les équipes de démontrer leur talent et leur détermination sur la scène continentale.

En septembre, le tournoi qualificatif pour la CAN U-17 se tiendra au Sénégal du 1er au 20, offrant aux jeunes joueuses une opportunité de se distinguer et de se mesurer aux meilleures équipes de la région. Cette compétition sera cruciale pour le développement du football féminin en Afrique de l'Ouest et pour l'identification des talents de demain.

En octobre, le Mali sera le centre d'attention du football des moins de 20 ans avec les qualifications régionales U-20 prévues du 6 au 26. Ce tournoi sera un véritable test pour les jeunes joueuses désireuses de se frayer un chemin vers l'élite du football continental. Les performances lors de cette compétition pourraient ouvrir de nouvelles portes et offrir des perspectives de carrière prometteuses aux jeunes talents.

Enfin, en novembre, le Liberia clôturera l'année en accueillant le tournoi qualificatif U-15 féminin du 21 au 28, mettant en avant l'engagement en faveur de la formation précoce des joueuses dans la région. Ce tournoi sera une occasion précieuse pour les jeunes footballeuses de montrer leur potentiel et de progresser dans leur parcours sportif.

Dans l'ensemble, ces événements sportifs soulignent l'importance croissante accordée au football féminin en Afrique de l'Ouest et témoignent de l'investissement continu dans le développement et la promotion du talent des joueuses de tous âges. Ces compétitions offriront une plateforme unique pour mettre en avant le talent et le potentiel des footballeuses de la région, tout en favorisant la croissance et l'épanouissement du football féminin en Afrique.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

C'est une journée très active avec beaucoup de mouvement, d'activités et énormément de contacts sociaux agréables. Vous pourrez être très rentable si vous parvenez à vous centrer sur ce qui vous convient vraiment et vous défaire du reste.

Il semble que ce soit les relations amoureuses qui vous transportent aujourd'hui dans un monde magique où tout est beau. Vous ne serez pas déçu de ce que l'on pense de vous. Votre moral remonte en flèche. Vous êtes épanoui.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous trouverez des questions complexes qu'il vous faudra résoudre, le calme est avec vous pour démêler ce qui doit l'être selon vous. Vous êtes fourbu, surtout au niveau musculaire. Vous avez besoin de repos et de diète mesurée.

La vie amicale et sociale est mise en valeur, n'hésitez pas à retrouver vos amis sur un terrain de sport, au cinéma ou autour d'une bonne table. Chaleur et convivialité sont au programme si vous ne restez pas morose, isolé dans votre coin !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes prêt à faire de gros efforts pour le plaisir de vous sentir progresser. Vous vous épanouirez en bonne compagnie. La platitude de certaines personnes vous aidera à comprendre le fond de vos motivations.

Voici une bonne journée pour les contacts professionnels liés à l'amitié. Votre sérieux vous porte chance, vos aptitudes relationnelles seront appréciées mais c'est au détriment de votre sens pratique !

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Il était temps de reconnaître vos limites. Vous allez avoir raison de faire confiance à votre entourage pour vous faire épauler. N'imposez pas votre vision des choses à tout prix. Restez souple et ouvert aux considérations des autres.

Vos efforts de sociabilité seront bien accueillis. C'est le moment de faire passer vos idées et d'oser de nouvelles approches. Profitez également des bonnes vibrations du jour pour donner du temps et faire preuve de générosité envers ceux que vous aimez.

Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez les idées claires pour approfondir des liens qui finalement le méritent et vous le sentez. Cette journée est idéale pour entamer un régime. Recadrez votre alimentation en fonction de votre activité.

Votre amour-propre vire à la vanité, votre volonté devient autoritaire. Ne confondez pas esprit d'entreprise et aventure risquée, mettez une sourdine à vos élans plus impétueux et mettez de la bienveillance dans vos exigences.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est le moment d'entamer un dialogue difficile. Vous dénouerez la situation sans conflits. La sédentarité ne vous ira pas, vous auriez besoin de mouvement, refaire du sport serait tout indiqué et vous renforcerait.

Vous pouvez frapper un grand coup, votre audace est facteur de chance. C'est idéal pour débuter un projet, tisser de nouveaux liens, vous adresser aux bonnes personnes et obtenir le soutien attendu.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous n'aurez pas votre langue dans la poche. C'est le moment de vous pencher sur un travail difficile. Vous avez refoulé beaucoup trop de tension nerveuse, videz votre sac ! Non pas sur votre entourage, mais au travers d'une activité sportive.

Vous avez la chance de nouer des contacts constructifs, il serait idéal de vous y consacrer. Il existe la possibilité de poser la première pierre d'une idée liée à un ami, vous avez les moyens de passer à l'action.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre charme est en augmentation, vous sentez que vous pouvez vous permettre toutes les audaces, sans culpabiliser outre mesure. Votre aisance verbale vous rend plus convaincant, c'est le moment de lancer une perche...

Aujourd'hui, vous aurez raison de ne pas douter de vous car vous allez donner le meilleur ! Diplomatie, bonne humeur, dynamisme, audace, motivation et bonnes idées sont vos meilleurs atouts pour améliorer votre situation. Alors, foncez en toute confiance !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous vous affirmerez avec aisance, vous mettrez un terme à des relations malsaines sans regrets ! Vous faites preuve de plus de raison dans votre façon de vous dépenser aujourd'hui, un retour à davantage d'équilibre s'amorce.

Très détendu et de bonne humeur, vous vous sentez pleinement à l'aise pour entretenir de bons rapports avec vos multiples relations et pour cultiver un brin de fantaisie avec votre partenaire. Pour votre plus grand plaisir, le climat actuel vous invite à être généreux et disponible envers vos proches.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Votre expression est largement favorisée, aujourd'hui. Vous ne supporterez plus certaines contraintes. Votre esprit surchauffé réclame son quota d'évasion et de repos, mettez-vous au vert, ou mettez du vert dans votre assiette.

Vous ne manquerez pas d'humour ni d'imagination pour surprendre votre entourage et passer de joyeux moments. Alors, lancez les invitations et réunissez autour de vous votre petite tribu. Mettez en avant tous vos atouts pour faire plaisir, rire et vous amuser.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous allez enfin pouvoir résoudre des soucis qui vous pensaient depuis des mois et vous sentir plus léger. Votre forme est capricieuse, les à-coups que vous ressentez devraient vous inciter à modérer votre action.

Vous faites des choix intelligents quand on compte sur vous pour faire avancer un projet. C'est une belle occasion de faire vos véritables preuves. Rien ne viendra entamer votre confiance en vous.

Poisson (19 février - 21 mars)

La vie courante vous semblera moins pesante, c'est tout à votre avantage de vous faufiler entre les gouttes... La sédentarité ne vous ira pas, vous auriez besoin de mouvement, refaire du sport serait tout indiqué et vous renforcerait.

Votre optimisme revient au beau fixe. Vous êtes décidé à sortir de votre bulle et à vous tourner davantage vers les autres. Le moment est donc venu de vous faire plaisir et de vous offrir du bon temps avec vos proches !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com